



Bayeux, le 6 juin 2006

**PIERRE PICAN**  
Évêque de Bayeux et Lisieux

Aux Frères et Sœurs du Pain de Vie

Chers Frères et Sœurs,

Vous venez de recevoir deux documents datés du 26 mai 2006. L'un est signé de trois personnes et le second, du Collège des Anciens et de Mgr Georges GILSON que je tiens à remercier d'avoir accepté cette mission délicate, au nom de l'Église, avec beaucoup de dévouement et de disponibilité.

Ces deux documents appellent, de ma part, au titre de ma responsabilité propre sur le plan canonique, en raison de votre statut d'Association Diocésaine Privée de Fidèles, les quelques remarques suivantes.

Je prends acte de la série de dispositions arrêtées le 26 mai à Troyes, sous la présidence de Mgr GILSON. Toutefois, ces dispositions ne pourront être mises en œuvre qu'à condition d'être étudiées et confirmées par une Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire, en conformité avec vos Statuts.

Les raisons profondes de ces tensions, aujourd'hui difficilement surmontables, reposent principalement sur le style de gouvernement dirigiste de l'Association et perçu par beaucoup, au fil des années, comme humainement insupportable, spirituellement stérile et incompatible avec l'esprit du Pain de Vie. Elles sont connues de la plupart des membres du « Pain de Vie ».

Par conséquent, les points d'attention développés aux pages 3 & 4 du document interne, annexé de 4 pages, ne peuvent pas être appliqués avant les décisions de cette Assemblée.

D'ici-là, je vous engage à continuer à travailler en communion étroite avec les évêques des diocèses où vos maisons sont établies et à développer vos liens avec les responsables des régions auxquels vous choisirez de vous référer.

Je continue, évidemment, à conserver à la communauté de Sommervieu sa qualité de « Maison Mère » et de lieu source, d'autant plus qu'elle demeure l'un des seuls lieux dans la communauté à vivre l'intégralité du charisme : la vie familiale en peuple, l'accueil des pauvres et l'adoration eucharistique permanente.

Ces dispositions prennent effet à réception de cette lettre.

En communion d'Église. Au service de la communauté.

† Pierre PICAN  
Évêque de Bayeux et Lisieux

N. B. : Puisque les responsables de la communauté vous ont donné l'adresse du Conseil Pontifical pour les Laïcs, chaque baptisé, libre et responsable, peut user de son droit inaliénable de s'adresser, en toute liberté, à Mgr RYLKO. Personne ne peut, évidemment l'en empêcher.



☎ : ++ 33 - 02 31 51 16 50 - Fax : ++ 33 - 02 31 92 21 61  
e-mail : eveque.de.bayeux@wanadoo.fr

---

